

Lundi 5 février 2018, n° 265

# info

# La Ruche-NE

 **cnav**  
Chambre neuchâteloise  
d'agriculture et de viticulture



Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier  
☎ 032 889 36 40, Fax 032 889 36 39  
💻 [www.cnav.ch](http://www.cnav.ch), [cnav@ne.ch](mailto:cnav@ne.ch)  
IDE CHE-101.411.062 TVA

Journal pour les membres de la CNAV



## Assemblées générales ANAPI & CNAV

Elles auront lieu à Fleurier le jeudi **29 mars 2018** de 09h00 à 10h00 (accueil café-croissant dès 08h30) pour l'assemblée générale de l'ANAPI et à partir de 10h15 (accueil café-croissant dès 10h00) pour l'assemblée générale de la CNAV.  
Les ordres du jour suivront dans le prochain Bulletin Info.



## Assemblée générale ordinaire de l'UPN

Vous trouverez la convocation officielle pour la 75<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Union des paysannes neuchâteloises le **24 mars 2018** en page 7.



## Assemblée générale

L'assemblée générale de la société coopérative de la Halle agricole aura lieu le jeudi **22 mars 2018** à 20h00 à l'Anim'halle. Toute personne ou société possédant une part sociale est conviée. Une collation sera servie à l'issue de l'assemblée.

## Proposition fondue au fromage

Proposition lors du marché de bétail du **20 février 2018**, fondue au fromage au prix de Fr. 16.- / personne. Inscription souhaitée par téléphone au ☎ 079 378 23 27.



## Chantier de tonte des moutons et tri de la laine

Laines d'ici a pour but de pouvoir offrir un prix plus élevé aux éleveurs pour la laine de leurs moutons. C'est pourquoi nous vous proposons un cours pour gérer de manière efficace le chantier lors de la tonte et le tri de la laine.

**Vendredi 16 mars 2018 de 14h00 à 17h00**, filature Laines d'ici, Evologia, Cernier/NE

Prix : membre 30.- / non membre 50.-

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone : ☎ 032 426 48 31 / 077 447 94 54 ou par 💻 [info@lainesdici.ch](mailto:info@lainesdici.ch).

Laines d'ici

## **Informe...**

### **Agrisano Prevos**

Les modèles de prévoyance dotés d'une réassurance totale, comme ceux proposés par Agrisano Prevos en tant qu'institution de prévoyance de l'association professionnelle, mettent l'accent sur la sécurité des avoirs épargnés. Au vu de la situation actuelle, il est d'autant plus réjouissant que les clients d'Agrisano Prevos bénéficient, en plus du taux d'intérêt garanti, d'une rémunération supplémentaire pour l'année en cours. En 2017, la rémunération effective des avoirs d'épargne s'élève ainsi à 1 % pour les contrats à partir de 2004 et à 0,9 % pour ceux conclus avant 2004. En plus de cela, Agrisano Prevos peut de nouveau garantir une rémunération minimale de 0,75 %, en dépit du niveau bas persistant des taux d'intérêt. En raison de la faible charge des sinistres, les assurés avec des prestations d'invalidité et pour survivants bénéficieront aussi en 2018 d'une réduction substantielle de leur prime, financée grâce aux excédents. Les primes de risque brutes diminuent de 50 % (contre 30 % l'année précédente). Pour les contrats plus anciens (conclus avant 2004), qui présentent une autre structure tarifaire, la réduction de la prime de risque atteint même 50 à 75 % suivant le plan en question.

Les familles paysannes doivent veiller elles-mêmes à constituer une prévoyance conforme à leurs besoins. Elles ne disposent pas d'un 2<sup>ème</sup> pilier obligatoire, mais elles ont la possibilité de s'assurer auprès d'Agrisano Prevos dans le cadre du 2<sup>ème</sup> pilier facultatif. Le Conseil de fondation attache une grande importance à une base financière solide, permettant à Agrisano Prevos de proposer un haut niveau de sécurité des placements, une rémunération attrayante des avoirs d'épargne ainsi que des primes de risque avantageuses.

### **Assurance globale**

Nous vous rappelons que le délai de remise des déclarations des salaires pour les employés non soumis à l'AVS en 2017 était à fin janvier. Nous remercions donc les personnes qui ne nous auraient pas encore remis ces documents, de le faire au plus vite.

Mmes Laetitia Balossi et Christelle Oppliger, ☎ 032 889 36 50




## **Neuchâtel Vins et Terroir souhaite la bienvenue à Madame Sophie Rohrer**



Après un CFC d'employée de commerce à la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) et 3 années de collaboration, Madame Sophie Rohrer a souhaité donner une nouvelle orientation à sa jeune carrière professionnelle. C'est avec plaisir que Neuchâtel Vins et Terroir vous informe de son engagement en tant que stagiaire au sein de notre organisme de promotion.


Dans un premier temps, sa mission principale sera de dynamiser la certification des produits neuchâtelois.


📧 [sophie.rohrer@ne.ch](mailto:sophie.rohrer@ne.ch) ☎ 032 889 42 16



## Demande de paiements directs 2018

Depuis 2014, le recensement des paiements directs s'effectue exclusivement par le portail Internet  [www.agate.ch](http://www.agate.ch). L'office des paiements directs a envoyé une information en janvier 2018 aux exploitants agricoles inscrits en 2017. Les nouveaux exploitants qui n'avaient pas d'accès à AGATE ont reçu leur code d'accès courant janvier par courrier directement de la Confédération.

Les nouveaux exploitants pas encore annoncés ou ceux qui n'auraient pas reçu d'accès à  [www.agate.ch](http://www.agate.ch) sont priés de s'adresser à l'office des paiements directs ( 032 889 36 91 / 92).

Les recensements électroniques via  [www.agate.ch](http://www.agate.ch) doivent être validés jusqu'au **15 mars 2018** au plus tard. Les recensements tardifs seront sanctionnés par une réduction ou un refus des contributions.

L'adresse  [www.agate.ch](http://www.agate.ch) permet aux agriculteurs d'accéder à tous les sites utiles pour recenser ou consulter les données agricoles (Acorda, BDTA, Hoduflu, etc.) à partir d'un portail unique et avec un seul identifiant.

Les exploitants ne possédant pas d'ordinateur ou rencontrant des problèmes techniques (débit insuffisant, problème de connexion, etc.), ont la possibilité de mandater le secteur conseil de la CNAV qui se tient à disposition pour le recensement. **Veillez prendre rendez-vous dans les meilleurs délais ( 032 889 36 30) !** Informations sur :  [www.ne.ch/sagr](http://www.ne.ch/sagr).

Service de l'agriculture

## Appel à des coopérateurs : « lait équitable » !

« Un prix du lait équitable pour les producteurs ! », cela fait des années qu'Uniterre revendique ce droit ! Après la pétition lait lancée en novembre - qui rencontre un très bon accueil – c'est le projet d'un « lait équitable » en Suisse, discuté depuis quelques temps maintenant, qui démarre ! Uniterre est en discussion avec un transformateur et quelques distributeurs pour concrétiser ce « lait équitable » sur le marché suisse. Une coopérative « lait équitable » va être créée très prochainement. Pour cela, Uniterre recherche des coopérateurs pour lancer cette coopérative.

*Qui peut participer ?* Tout producteur de lait.

Intéressé-e ? Séances d'information les :

- **Jeudi 8 mars 2018 à 20h00 au café-restaurant l'Etoile, à Villeneuve (VD)**
- **Jeudi 15 mars 2018 à 20h00 au stand de Vernand, à Romanel (VD)**
- **Jeudi 22 mars 2018 à 20h00 au Café de la Poste, à Glovelier (JU)**

Si vous souhaitez participer au lancement d'un beau projet et être enfin acteur du changement, rejoignez nous !

Pour plus d'informations, Berthe Darras,  079 904 63 74,  [b.darras@uniterre.ch](mailto:b.darras@uniterre.ch)

## **Préposés**

M. Daniel Barben a cessé son activité de préposé agricole en fin d'année 2017, ainsi que celle de contrôleur et assistant officiel. Nous le REMERCIONS VIVEMENT pour son engagement et l'excellent travail fourni durant tant d'années, lui qui a débuté son activité de préposé à la culture des champs en 1972 !!!

M. Patrick Schafroth, agriculteur à Wavre et domicilié à Neuchâtel, lui succède et devient donc le nouveau préposé agricole du district de Neuchâtel. Il est atteignable au ☎ 079 671 46 83. Nous lui souhaitons franc succès et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

## **Contrôles hivernaux**

Les contrôles vétérinaires de base, SST/SRPA et labels (IPS, AQ, AOP Gruyère, FSFM) ont débuté au mois de janvier. Nous soulignons le fait qu'une partie des contrôles doit être effectuée de manière non-annoncée. Bien que cela ne soit pas forcément aisé ni pour les personnes contrôlées, ni pour les contrôleurs, c'est une exigence de l'OFAG et de nos mandants Labels que nous devons respecter.

Nous rappelons que les assistants officiels feront les contrôles vétérinaires de base également dans les exploitations biologiques, cela sur mandat du SCAV et sans facture pour les personnes concernées.

Suite à ce contrôle vétérinaire de base, les défauts mineurs seront corrigés sur engagement, par signature de l'exploitant, sans une nouvelle visite. Par contre, en cas de non-conformités importantes, les inspecteurs spécialisés du SCAV feront ensuite des contrôles de suivi non-annoncés.

Merci à tous de réserver un bon accueil aux contrôleurs.

## **Dossier PER**

Nous rappelons que le délai de renvoi du **dossier PER** est fixé au **31 mars 2018** (ANAPI, Aurore 4, 2053 Cernier). Pour plus de détails veuillez vous référer au "calendrier 2018" publié dans le bulletin de décembre 2017 et qui se trouve également sur le site internet (🖥 [www.cnav.ch](http://www.cnav.ch) / Partenaires / ANAPI).

ANAPI – Gilles Aeschlimann

## **Agro Jeunesse Neuchâteloise**

Chers anciens membres d'Agro Jeunesse Neuchâteloise, voilà passé 20 ans que nous ne nous sommes plus réunis et que chacun a pris d'autres responsabilités et fonctions au sein des organisations cantonales ou autres. Il restait sur un compte bancaire la somme de Fr. 2'500.-. Pour cela, nous nous sommes retrouvés avec quelques anciens membres du comité et nous avons décidé de faire un don à l'association "L'école à la ferme" avec le fonds de caisse.

Agro Jeunesse Neuchâteloise - Jérôme Hirschy

## **Cours NE - Actualisation vache allaitante :** **journée régionale d'hiver**

La garde de vaches allaitantes nécessite une constante mise à jour des pratiques d'élevage et un suivi attentif des marchés pour atteindre un revenu intéressant. Cette journée vise à apporter toutes les informations nécessaires sur l'évolution des marchés et à échanger sur des thèmes d'actualité ou des problématiques des élevages allaitants.

- Contenu :
- Actualités de Vache Mère Suisse (VMS).
  - Informations sur les programmes de marque.
  - Rapport sur la vache allaitante en Suisse.
  - Politique agricole PA22 + et conséquence sur le marché de la viande en Suisse.
    - Prise de position de l'USP, M. François Monin, resp. du dossier PA22+
    - Prise de position de Vache Mère Suisse
  - Marchés Natura-Veal, Natura-Beef, SwissPrimBeef et animaux d'élevage par Vianco
  - 1<sup>er</sup> résultat de l'étude sur les parasites en élevage bovin allaitant
  - Visite de l'exploitation de M. Claude Luginbühl, Rebeuvelier.

Date et lieu : **Judi 8 mars 2018, 9h15 à 16h15**, Restaurant du Moulin, 2832 Rebeuvelier

Intervenants : Représentants de Vache mère Suisse, Audrey El Hayek - CNAV, Pierre-Alain Juillerat – FRI

Coût : Fr. 60.- (Fr. 120.- non-membre)

Inscriptions : Jusqu'au **judi 22 février** dernier délai auprès du secrétariat de la CNAV ☎ 032 889 36 40, par fax 032 889 36 39 ou 📧 [cnav@ne.ch](mailto:cnav@ne.ch).

## **Cours NE – Reprise d'exploitation**

Le transfert du patrimoine agricole est une étape majeure pour le-s futur-s exploitant-s comme pour la génération sortante. Les impacts économiques et émotionnels d'une telle transaction sont importants. La réussite du projet d'installation et le maintien de l'entente familiale au-delà de la reprise nécessitent une bonne préparation de ce transfert.

- Contenu :
- Reprendre l'entreprise. Pourquoi ? Comment ?
  - Cadre légal et valeurs de remises.
  - Impacts fiscaux.

Durée : Une journée

Date et lieu : **Judi 8 mars 2018** - Cernier

Intervenants : Jonathan Amstutz, CNAV  
Philippe Humberst, directeur Cofida SA

Coût : Fr. 60.- (Fr. 120.- non-membre)

Inscriptions : Jusqu'au **judi 22 février** dernier délai auprès du secrétariat de la CNAV ☎ 032 889 36 40, par fax 032 889 36 39 ou 📧 [cnav@ne.ch](mailto:cnav@ne.ch).

## Groupe UPN La Sagne

Match aux cartes individuel (réservé aux dames) le **mercredi 28 mars à 20h00** à la salle de gymnastique.

Inscription à Fr. 25.-, s'annoncer auprès de *Sylvie Oppliger* ☎ 032 931 14 33 ou *Evelyne Sandoz* ☎ 032 926 67 41 ou par e-mail ✉ [e.sandoz@bluewin.ch](mailto:e.sandoz@bluewin.ch) jusqu'au **23 mars 2018**. Collation et prix à toutes les joueuses.



## UPN Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

Match aux cartes (réservé aux dames) le **mercredi 18 avril 2018 à 20h00** à l'Anim'halle aux Ponts-de-Martel.

Inscription à Fr. 25.- par personne, s'annoncer auprès de *Margrit Genier*, ✉ [famillegenier@net2000.ch](mailto:famillegenier@net2000.ch) ou ☎ par tél. au 079 529 01 19 jusqu'au **10 avril 2018**.

Un prix pour toutes les joueuses et collation.

Une préférence sera donné aux dames paysannes membres d'un groupe UPN.

Le comité

## Groupe UPN Vallée de La Brévine

Match au loto le **vendredi 13 avril 2018 à 20h15** à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de La Brévine. Superbes quines : jambons, viande fraîche, filets garnis, fromage, etc.

Abonnement : Fr. 16.-- pour 30 tours, 3 pour 2, 2 royales supplémentaires.

Venez nombreux.



## Groupe UPN Val-de-Ruz

Comme chaque année, nous tiendrons un stand à la Foire de Dombresson (devant le collège) le **lundi 21 mai 2018**. Vous y trouverez des produits maison préparés par nos membres, à déguster sur place ou à emporter, et de quoi vous restaurer, notamment avec nos traditionnels steaks vigneron.

## Prochaines éditions de la Ruche

Le prochain bulletin La Ruche sera envoyé courant du mois de mai 2018. Le délai de remise des articles et/ou informations seront communiqués aux présidentes de groupe ultérieurement par e-mail. Vous pouvez toujours nous faire parvenir vos articles auprès de *Mme Justine Debély* par e-mail ✉ [justine.debely@ne.ch](mailto:justine.debely@ne.ch), ou par fax : 032 889 36 39, merci d'avance.



**UPN - 75ème Assemblée générale ordinaire**  
**Journée festive et récréative**

**Samedi 24 mars 2018 au Camp de Vaumarcus, dès 9h00**

09h00 Accueil  
09h30 Allocution de l'autorité communale

Partie officielle - Ordre du jour

1. Choix des scrutatrices
2. PV de l'Assemblée générale du 29 mars 2017
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Rapport de caisse, Fonds Cécile Clerc et compte formation, rapport des vérificatrices de comptes, nomination d'une nouvelle vérificatrice
5. Rapport de la Jeunesse rurale
6. Adoption des différents rapports
7. Admission- démission au Comité central
8. Programme d'activités
9. Intervention des différents invités
10. Propositions individuelles : à communiquer au plus vite auprès de la présidente Natacha Stauffer, ✉ Clémesin 15, 2057 Villiers ou 💻 [nat.stauffer@bluewin.ch](mailto:nat.stauffer@bluewin.ch)
11. Divers

11h45 Apéritif  
12h30 Repas  
14h00 Spectacle avec Madame Mimosa  
16h00 Fin de la journée

*Les inscriptions à l'assemblée, au repas et au spectacle se font auprès de votre présidente de groupe. Elles se chargeront d'envoyer la liste des inscriptions **jusqu'au 9 mars dernier délai** par mail à Vanessa Renfer 💻 [v.renfer@bluewin.ch](mailto:v.renfer@bluewin.ch) ou par courrier ✉ chemin du Rafour 9, 2073 Enges*

Le prix total de la journée, apéritif, repas et boissons comprises est de Fr. 45.- à payer sur place lors de votre arrivée.

Tombola : Billet à Fr. 1.-, enveloppe à Fr. 10.- .

Le Comité central

**Groupe UPN La Chaux- de- Fonds / les Planchettes**

**Lundi 19 mars 2018** assemblée générale à **20h00** à la salle du temple St.Jean.

**Lundi 16 avril 2018** sortie de printemps à Ballenberg.

Un courrier avec des précisions va suivre.

JAB  
CH-2053 Cernier

Rédaction :  
CNAV – conseil & formation  
Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier  
Parution 12 fois par année

## Programme des cours UPN 2018

<b>"La Pâte à Choux"</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fabrication de la pâte</li><li>• Fabrication de craquelin</li><li>• Préparation à l'avance, conservation</li><li>• Différentes préparations</li><li>• Recettes sucrées, salées</li></ul>	Mardi 6 mars 2018 19h30	Collège de la Fontenelle École ménagère Cernier	Anne-Marie PAREL
	Jeudi 8 mars 2018 19h30	Ecole ménagère Les Ponts-de-Martel	

<b>"Le Miel"</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil</li><li>• Jardin, découverte des plantes et visite de l'exploitation</li><li>• Ouverture d'une ruche</li><li>• Dégustation de miel</li><li>• Fabrication d'un baume à lèvres</li></ul>	Vendredi 1 <sup>er</sup> juin 2018 08h50-13h00  Suivi d'un pique-nique canadien pour les dames qui le désirent !	Espace Abeille, Evologia, Cernier	Gilbert DEY
	Samedi 2 juin 2018 08h50-13h00  Suivi d'un pique-nique canadien pour les dames qui le désirent !	Espace Abeille, Evologia, Cernier	



*Le prix du cours est de Fr. 30.00 par personne tout compris.*

*Inscription : 15 jours avant la date du cours auprès de le CNAV, ☎ 032 889 36 30*